

1. Arrière-plan

- En août 2019, le Japon a annoncé la **Nouvelle approche pour la paix et la stabilité en Afrique (NAPSA)** lors de la 7^{ème} Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD 7) qui s'est tenue à Yokohama.

[Référence] Discours inaugural de M. ABE, premier ministre précédent, concernant la NAPSA lors de la TICAD7 (28 août 2019)

C'est la première fois que j'en parle. Il s'agit de la « Nouvelle approche pour la paix et la stabilité en Afrique », ou NAPSA. La NAPSA entend soutenir les efforts de prévention des conflits, de médiation et de conciliation par le biais d'une coopération avec l'Union Africaine et les Communautés économiques régionales. Elle apportera également son aide à l'élaboration de systèmes solides au niveau judiciaire, administratif et législatif, afin que la construction d'une nation ne fasse pas marche arrière à cause de conflits.

- En septembre 2020, le **Premier ministre Suga** a déclaré dans son discours lors du débat général de l'Assemblée générale des Nations unies que le Japon s'impliquerait dans **le renforcement institutionnel et le développement des capacités**, y compris celles du **personnel de maintien de la paix en Afrique**, sur la base de **la politique de Contribution Proactive à la Paix**.

[Référence] Discours du Premier ministre Suga à l'Assemblée générale des Nations Unies (26 sep 2020)

Je suis persuadé que la crise actuelle (la COVID-19) ne doit pas compromettre la paix et la sécurité internationales. Les actions des Nations Unies telles que les opérations de maintien de la paix ou encore la consolidation de la paix continuent à être indispensables. Le Japon, fort de son expérience d'un **pacifisme proactif**, entend continuer à contribuer à une paix durable y compris par son rôle au sein de la Commission de consolidation de la paix, et à s'impliquer notamment dans des initiatives en faveur du **renforcement institutionnel et du développement des capacités**. Nous restons pleinement engagés dans **le renforcement des capacités du personnel du maintien de la paix**, en coopération avec les pays d'Asie et d'Afrique.



Premier ministre Suga à l'occasion du débat général de l'ONU
©cabinet du Premier ministre

2. Deux principes de la NAPSA

(1) Respect de l'appropriation africaine dans la résolution des conflits

- Les efforts de l'Afrique prennent de l'élan pour résoudre les conflits, en particulier de la part de l'Union africaine (UA), des Communautés économiques régionales (CER), du G5 Sahel et d'autres.

➡ **Le Japon soutiendra les efforts africains pour prévenir, intervenir et arbitrer les conflits, l'Afrique s'installant sur le siège du conducteur.**

(2) Mesures contre les causes fondamentales qui entravent la paix et la sécurité en Afrique

- Pour parvenir à une paix durable, il est nécessaire de prendre non seulement des mesures symptomatiques contre les conflits et le terrorisme, mais aussi une approche qui s'attaque à leurs causes fondamentales.

- La vulnérabilité de l'Etat et des collectivités locales, qui est mise en exergue par la pandémie de la COVID-19, est l'une des causes fondamentales des conflits et du terrorisme. Il est aussi crucial d'empêcher la création d'un environnement qui incite les jeunes à l'extrémisme.

➡ **Le Japon soutiendra le renforcement des institutions et le renforcement de la gouvernance, y compris les systèmes judiciaire, administratif et législatif, afin de s'attaquer aux causes fondamentales des conflits et du terrorisme.**

3. Exemples de projets dans 3 domaines principaux correspondant à la NAPSA

(1) Appui à la stabilisation des régions confrontées aux conflits et au terrorisme

Le Japon met en œuvre son soutien principalement dans des zones telles que le Sahel, la région du lac Tchad, la Corne de l'Afrique tout en prêtant une attention particulière aux effets possibles de la pandémie de la COVID-19.

i) Appui aux efforts de prévention, de médiation et d'intervention menés par l'Afrique

- Fournir un soutien financier à l'UA et aux CER.
(Harmoniser avec les questions prioritaires de l'UA et des CER selon les besoins)
- Soutenir des organismes concernés en Afrique, qui travaillent pour la résolution des conflits.

ii) Appui aux opérations de maintien de la paix dirigées par l'Afrique

- Soutenir le renforcement des capacités à travers les centres de formation PKO en Afrique.
- Soutenir le renforcement des capacités du personnel des opérations de maintien de la paix des Nations unies dans le cadre du Projet de partenariat triangulaire de l'ONU.



(2) Renforcement des institutions et renforcement de la gouvernance

Le Japon soutient les pays en voie de restauration et les pays ayant des problèmes d'intégration de l'Etat. En particulier, le Japon soutient les pays africains pour surmonter la vulnérabilité du système administratif (y compris le secteur de la santé) mise en exergue par la pandémie de la COVID-19.

i) Renforcement des institutions

- Soutenir le renforcement des institutions telles que le système électoral, le cadre juridique, la justice pénale, le système administratif (y compris le secteur de la santé) et autres. Tenir dûment compte des valeurs et des systèmes traditionnels.

ii) Développement des ressources humaines

- Former 60 000 personnes dans les domaines de la justice, de la police, de la sécurité et autres. (y compris la formation de l'Institut des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient (UNAFEI)).

iii) Renforcement des capacités matérielles

- Soutenir le développement d'équipements de sécurité tels que des bateaux de patrouille, des équipements pour la gestion de la sécurité aux frontières (par exemple des équipements à rayons X) et autres.

(3) Soutien à la résilience de la communauté locale et à la prévention de la radicalisation des jeunes

- Le Japon soutient les efforts des sociétés civiles et des communautés locales (par exemple les agriculteurs) et renforcer la formation professionnelle pour promouvoir l'emploi des jeunes en suivant de près le développement des mouvements terroristes qui pourraient profiter de la pandémie de la COVID-19.